

Exail Technologies dépasse ses attentes de désendettement et de prise de commandes en 2024

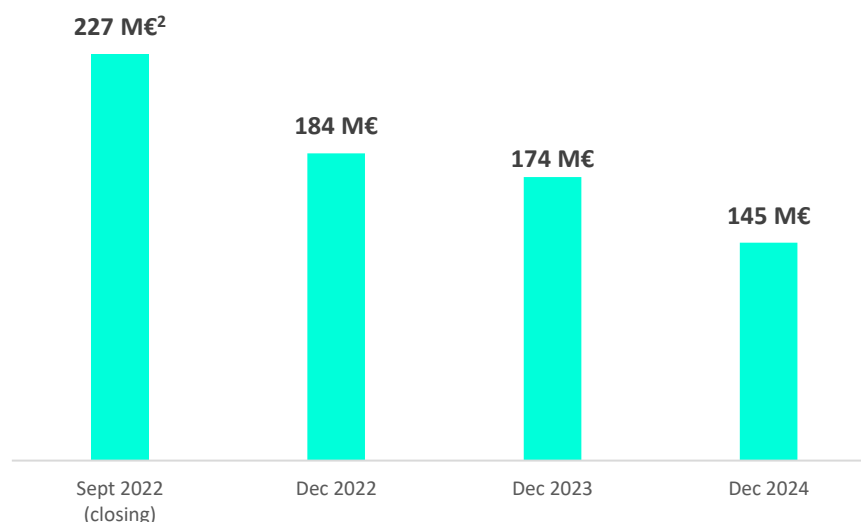
Après une fin d'année particulièrement active, Exail Technologies est désormais en mesure de fournir les chiffres préliminaires relatifs au désendettement et aux prises de commandes pour l'année 2024, significativement au-dessus des attentes de la société. Les informations ci-dessous sont communiquées à titre provisoire et n'ont pas encore été auditées par les Commissaires aux comptes.

La dynamique commerciale s'est accélérée en fin d'année dans un contexte favorable sur tous les marchés du groupe. La société a reçu près de 145 millions d'euros de commandes au 4^{ème} trimestre 2024, dont la partie ferme de la commande de drones dans le cadre du programme SLAMF, et plusieurs autres contrats notables, tels que la première commande pour un DriX transocéanique (voir les communiqués dédiés sur ces deux commandes ici : [lien vers les communiqués](#)).

Au total, Exail Technologies réalise une prise de commandes d'environ 450 M€ en 2024, en progression de près de 40% par rapport à l'an passé.

Dans le même temps, la société a généré des flux de trésorerie plus importants que prévu. Les efforts menés depuis plusieurs trimestres sur la négociation des termes de paiement des clients, la gestion de la trésorerie et la bonne tenue des jalons de livraisons produisent leurs effets : la dette nette ajustée hors obligations ICG¹ de la société s'établit aux alentours de 145 M€ à fin décembre 2024. Elle est en baisse d'environ 80 M€ par rapport à la dette estimée au jour de l'acquisition d'iXblue en septembre 2022.

Evolution de la dette nette ajustée, hors obligations ICG, depuis le closing de l'opération d'acquisition d'iXblue



Le désendettement devrait être encore plus notable en termes de ratio de dette nette ajustée / EBITDA courant, qui sera communiqué lors des résultats annuels 2024.

Avec un carnet de commandes dépassant 700 M€ au début de l'année 2025 et une dynamique favorable sur tous les marchés du groupe, Exail Technologies exprime une confiance certaine dans ses perspectives. Pour 2024, la société confirme à nouveau les objectifs annoncés en début d'année : le groupe visait une croissance à deux chiffres de ses revenus et une augmentation de l'EBITDA courant en valeur absolue.

Prochaines publications

- 19 février 2025 : activité du 4^{ème} trimestre 2024
- 25 mars 2025 : résultats annuels 2024

À propos de Exail Technologies

Exail Technologies est une entreprise industrielle spécialisée dans les hautes technologies dans le domaine de robotique autonome avec une intégration verticale des métiers. Le groupe propose des systèmes complexes de drones, de navigation, ainsi que des produits pour l'aérospatial et la photonique. Exail Technologies assure performance, fiabilité et sécurité à ses clients civils et militaires opérant dans des environnements sévères et génère ses revenus dans près de 80 pays.

Exail Technologies est coté sur Euronext Paris Compartiment B (EXA) et fait partie du segment Euronext Tech Leaders, regroupant plus de 110 sociétés Tech leaders dans leur domaine ou en forte croissance.

www.exail-technologies.com

Contacts :

Relations investisseurs

Hugo Soussan
Tél. +33 (0)1 44 77 94 86
h.soussan@exail-technologies.com

Anne-Pauline Petureau
Tél. +33 (0)1 53 67 36 72
apetureau@actus.fr

Relations médias

Manon Clairet
Tél. +33 (0)1 53 67 36 73
mclairret@actus.fr

¹ La dette nette ajustée est la dette financière en excluant l'application de IFRS 16, diminuée des disponibilités incluant l'auto-contrôle. Les obligations ICG sont exclues car elles ne génèrent pas de décaissement de trésorerie avant leur maturité et ne sont pas prises en compte dans le calcul des covenants. Des informations détaillées sur la structuration financière du groupe sont disponibles dans les précédentes présentations financières et dans l'URD 2023.

² Estimation de la société sur la base d'un périmètre comparable. La situation au 30 septembre 2022 n'a pas fait l'objet d'une clôture des comptes ni d'un audit par les Commissaires aux comptes.